

Publications des départements et d'autres administrations de la Confédération

Recettes de l'administration des douanes dans les années 1924 et 1925.

Mois	1924	1925	1925	
			Augmentation	Diminution
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Janvier	14 167 432. 20	15 608 609. 75	1 441 177. 55	—
Février.	14 946 556. 70	15 073 598. 78	127 042. 08	—
Mars	16 446 549. 27	16 553 610. 24	107 060. 97	—
Avril	16 097 319. 90	16 037 261. 34	—	60 058. 56
Mai	16 000 692. —	15 832 839. 17	—	167 852. 83
Juin	14 972 102. 29	15 342 354. 08	370 251. 79	—
Juillet	14 726 846. 58	15 324 232. 09	597 385. 51	—
Août.	13 424 481. 38	13 869 519. 44	445 038. 06	—
Septembre	15 682 226. 90	15 833 959. 04	151 732. 14	—
Octobre	18 829 615. 22	19 769 574. 56	939 959. 34	—
Novembre	16 452 551. 36			
Décembre	33 367 010. 18			
Total	205 113 383. 98			
A fin octobre	155 293 822. 44	159 245 558. 49	3 951 736. 05	—

Sans les recettes sur les tabacs.

Appel en application de l'article 89 L. F. A. M. A.

Barbey, Antoinette-Marie-Hélène, originaire de Russy (Fribourg), née le 1^{er} mai 1904, est décédée le 23 novembre 1923 ensuite d'un accident survenu le 23 novembre 1923 dans l'entreprise Radium S. A., à Genève.

Nous invitons le père de notre assurée, *M. Jacques-Maurice Barbey*, actuellement sans domicile connu, qui aurait éventuellement à faire valoir un droit à une rente de survivants, en vertu de l'article 86 de la loi, à s'annoncer à la direction soussignée, par écrit

ou verbalement, dans les six mois dès la présente communication, sous peine de forclusion dans le sens de l'article 89 de la loi fédérale sur l'assurance-accidents du 13 juin 1911.

Lucerne, le 20 novembre 1925.

Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents,

Le directeur :

A. Tzaut.

**Place vacante à l'Asile du Melchenbühl à Muri près de Berne.
(Fondation Berset-Müller.)**

Une place est de nouveau vacante à l'asile du Melchenbühl à Muri près de Berne.

Peuvent être admis les instituteurs, âgés de 55 ans révolus qui ont passé au moins 20 ans dans l'enseignement, ainsi que les veuves d'instituteurs.

Les demandes d'admission doivent être adressées jusqu'au 1^{er} décembre 1925 au président de la commission de surveillance : M. F. Raaflaub, conseiller communal et directeur des écoles de la ville de Berne. Elles seront accompagnées d'un acte d'origine, d'un extrait de naissance, d'un certificat médical, d'un certificat de bonne vie et mœurs, de renseignements sur les conditions de famille du candidat, ainsi que de références.

Berne, le 13 novembre 1925.

[2.]

Département fédéral de l'intérieur.

Vient de paraître :

Le 2^e volume, section de la chimie, de l'ouvrage :

**La division de l'économie industrielle de guerre du département
fédéral de l'économie publique.**

Des exemplaires du 1^{er} volume sont encore disponibles.

Prix de vente du 1^{er} volume fr. 15. —.

» » » » 2^e » » 25. —.

Prière d'adresser les commandes au

Secrétariat du département fédéral de l'économie publique.

Berne, le 2 novembre 1925.

[3..]

Abonnement au Bulletin sténographique officiel de l'Assemblée fédérale.

Le prix de l'abonnement au Bulletin sténographique officiel est de *12 francs* par an, port compris, dans toute la Suisse. Il est de *16 francs*, port compris, dans les autres pays de l'Union postale.

Le Bulletin sténographique contient les délibérations sur les lois fédérales et les arrêtés fédéraux d'une portée générale ainsi que sur d'autres objets, lorsque l'un des Conseils décide de les faire sténographier ou imprimer.

Le Bulletin sténographique est délivré peu après la clôture de chaque session, en fascicules avec couverture, table des matières et liste des orateurs. Au fascicule de décembre sont jointes en outre la table annuelle des matières et la liste annuelle des orateurs.

Les demandes d'abonnement doivent être adressées exclusivement à l'office expéditeur, l'imprimerie Pochon-Jent, à Berne. On peut se procurer au secrétariat soussigné le Bulletin sténographique des années précédentes et des fascicules isolés de ce bulletin.

Matières des fascicules de septembre/octobre.

Conseil national.

(Prix fr. 2.50.)

Gestion du Conseil fédéral, du Tribunal fédéral et du Tribunal fédéral des assurances pour 1924 (suite).

Interpellation Pitton. Importation de bétail contaminé.

Interpellation Schneider. Attribution d'ouvrages des C. F. F. à des tâcherons.

Postulat Micheli. Taxes postales et téléphoniques.

Postulat Balmer. Relèvement de la situation sociale.

Interpellation GrosPierre. Concurrence des prix dans l'horlogerie.

Interpellation Held. Restriction de l'importation des chevaux.

Interpellation Huggler. Cherté de la vie.

Motion Abt († Müller). Revision de la loi sur l'assurance militaire et de l'organisation du Tribunal des assurances.

Approvisionnement du pays en blé.

Traite des femmes et des enfants et publications obscènes. Loi fédérale. (Rédaction définitive.)

Loi sur les douanes. Revision. (Rédaction définitive.)

Conseil des Etats.

(Prix 1 franc.)

Automobiles. Loi fédérale sur la circulation.

Traite des femmes et des enfants et publications obscènes. Loi fédérale. (Rédaction définitive.)

Loi sur les douanes. Revision. (Rédaction définitive.)

Mesures pour assurer l'assimilation des étrangers. (Divergences.)

Motion Scherer. (Abrogation d'actes législatifs argués de nullité.)

Berne, date du timbre postal.

Secrétariat de l'Assemblée fédérale.

Mise au concours de travaux, de fournitures et de places, annonces et insertions

PLACES.

Branche de service. S'adresser à	Place vacante	Traitement Fr.	Délai d'inscription	Conditions d'admission
Département militaire fédéral. (Service de l'infanterie).	Plusieurs officiers subalternes dans le corps d'instruction de l'infanterie.	3700 à 4800, plus les allocations de renchérissement.	30 nov. 1925 [2.]	Service d'épreuve comme aspirant instructeur.
(Service de l'Etat-major général.)	Aide-instructeur du service des automobiles.	2200 à 3800, plus les allocations de renchérissement légales.	5 déc. 1925 [2.]	Bon mécanicien d'automobiles. Connaissances techniques approfondies des véhicules à moteur et plusieurs années de pratique dans la branche. Capacité d'instruction pour les réparations et l'entretien des automobiles. Sous-officier supérieur de l'armée. Allemand et français.

Publications des départements et d'autres administrations de la Confédération

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1925
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	47
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	25.11.1925
Date	
Data	
Seite	397-400
Page	
Pagina	
Ref. No	10 084 472

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.